

## Documents à apporter :

### IMPORTANT :

- les acomptes payés en 2018 et le BVR<sup>+</sup>, les acomptes reçus pour 2019
- la déclaration d'impôt établie en 2018, et la taxation 2017
- la clé USB

### Pour tous les contribuables :

- le bail à loyer ou la dernière notification de loyer (loyer sans les charges)
- le relevé des intérêts bancaires ou postaux 2018 ainsi que le solde des comptes au 31 décembre 2018
- les justificatifs de pension alimentaire reçue ou versée en 2018
- les cotisations AVS payées en 2018 (pour les rentiers AI, personne sans activité lucrative)
- les factures de participation médicales, dentiste, EMS, etc... et éléments liés à un handicap (allocation d'impotence, appareil auditif)
- les intérêts des dettes 2018 ainsi que le solde au 31 décembre 2018 (y compris cartes crédit, VISA)
- les justificatifs de versements de dons et versements aux partis politiques
- les justificatifs pour personne à charge

### Pour les rentiers AVS/AI :

- l'attestation de rente AVS ou AI 2018 de Madame et/ou de Monsieur
- l'attestation de rente 2<sup>ème</sup> pilier pour 2018 de Madame et/ou Monsieur (caisse de retraite), l'attestation de rente d'assurance-accident
- l'attestation de rente 3<sup>ème</sup> pilier pour 2018 de Madame et/ou Monsieur (assurance-vie)
- la décision d'octroi de rente AI chiffrée, datée de 2018 (pour les nouvelles rentes)
- l'attestation de rente concernant les rentes étrangères (ou le relevé bancaire)

### Pour les autres contribuables :

- certificat de salaire et un relevé de salaire mensuel 2018, indemnités de chômage ou perte de gain, allocations familiales 2018
- attestation du CSR concernant le RI perçu en 2018
- attestation concernant les PC familles ou la rente-pont perçues en 2018
- attestation 3<sup>ème</sup> pilier, assurance vie (cotisations, valeur de rachat)
- les justificatifs des frais de garde d'enfant

### Pour les propriétaires :

la détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2018, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles.

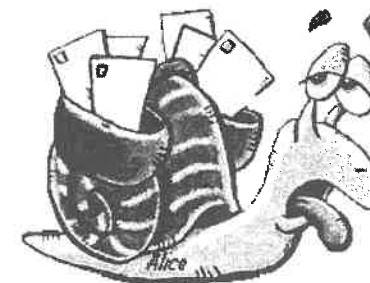
### Pour les nouveaux propriétaires :

les documents mentionnés ci-dessus et la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées). Année de construction.

Une modique participation financière sera demandée en fonction des revenus.

# Les permanences impôts de l'AVIVO 2019

*C'est la période  
des impôts*



Nous publions ci-après la liste des lieux et dates où nos équipes seront présentes pour aider les contribuables, tous âges confondus, à remplir leur déclaration d'impôts.

### AVIVO Vaud

☎ 021 320 53 93  
☎ 021 320 53 91  
✉ [info@avivo-vaud.ch](mailto:info@avivo-vaud.ch)  
[www.avivo-vaud.ch](http://www.avivo-vaud.ch)

### AVIVO Lausanne

☎ 021 312 04 52  
☎ 021 312 04 59  
✉ [social@avivolausanne.ch](mailto:social@avivolausanne.ch)

Lieux	Dates 2019	Organisation
<b>Aigle</b>	Lundi 18 février Lundi 18 mars Lundi 29 avril	Hôtel de Ville – Salle F. Rouge 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 079 457 70 38</b> (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
<b>Bex</b>	Lundi 25 février Lundi 25 mars Lundi 6 mai	Maison Chevalley – R. du Midi 6 (nouveau) 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 079 457 70 38</b> (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
<b>Chavannes</b>	Lundi 25 février Lundi 4, 11 et 18 mars	Club des aînés – Av. Gare 32 08h00-11h30
<b>Château-d'Oex</b>	Jeudi 7 mars	Salle du Conseil communal 09h00-11h30 et 13h30-16h30
<b>Clarens</b>	Vendredi 22 février Vendredi 8 mars Vendredi 5 avril Vendredi 3 mai	Maison de Quartier – R. de Jaman 8 – Salle 33 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 962 78 60 (CSR)</b>
<b>Cossonay</b>	Mercredi 3 avril	Bâtiment admin. A – R. Neuve 1 – 2 <sup>e</sup> étage 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sans rendez-vous</b>
<b>Ecublens</b>	Lundi 18 février Lundi 25 mars Lundi 8 et 29 avril Lundi 13 mai (matin)	Foyer socio-culturel – Rte du Bois 27 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 635 55 58</b> (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
<b>Epalinges</b>	Mercredi 27 février Mercredi 20 mars	CMS - Bâtiment Biopôle – R. de la Corniche 1 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 784 84 50 (CMS)</b>
<b>Gland</b>	Mardi 12 mars Mardi 9 avril	Complexe Montoly 3 - salle des sociétés n° 2 08h00-11h00
<b>Lausanne</b>	du 11 mars au 12 avril du 29 avril au 24 mai du 11 juin au 28 juin	AVIVO Lausanne – Pl. Chauderon 3 (5 <sup>e</sup> étage) 09h00-11h30 et 14h00-16h30 ☎ 021 312 04 52 <b>Tous les jours sauf le mercredi</b>
<b>Le Sentier</b>	Jeudi 14 mars Jeudi 11 avril	Rue du Canal 8 – 08h30-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 845 54 47</b> (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
<b>Morges</b>	Mercredi 20 et 27 février Mercredi 6, 13, 20, 27 mars Mercredi 3 et 10 avril	Salle du Grenier bernois – Pl. du Casino 1 13h30-16h30
<b>Moudon</b>	Mardi 26 février Mardi 26 mars	CMS – Mauborget 7 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 905 95 95 (CMS)</b>
<b>Nyon Réservé aux membres AVIVO</b>	Jeudi 21 et 28 février Jeudi 14 mars Jeudi 4 et 11 avril Jeudi 2, 9, 16 et 23 mai	Salle de la Bretèche – Pl. du Château 1 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 022 361 15 14</b> (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)

Lieux	Dates 2019	Organisation
<b>Nyon</b>	Jeudi 21 et 28 février Jeudi 14 mars Jeudi 4 et 11 avril Jeudi 2, 9, 16 et 23 mai	Salle de la Bretèche – Pl. du Château 1 08h00-11h30 <b>Sur rendez-vous au 021 338 99 38 (CSR)</b>
<b>Orbe</b>	Jeudi 7 mars et 21 mars Jeudi 4 et 25 avril	Résidence de Thienne – Av. de Thienne 14 08h00-11h30 <b>Sur rendez-vous au 079 860 60 62</b>
<b>Oron</b>	Jeudi 21 février Jeudi 21 mars Jeudi 2 mai	CMS – Bourg 40 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 907 35 50 (CMS)</b>
<b>Payerne</b>	Mercredi 6 mars Jeudi 28 mars Mercredi 10 et 24 avril	CMS – Grand Rue 19 08h30-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 026 662 41 41 (CMS)</b>
<b>Pully</b>	Mercredi 20 février Mercredi 27 mars	Résidence Pré-de-la-Tour - Pl. Neuve 3 Salle Animattique 08h00-11h30 et 13h30-16h30
<b>Renens</b>	Mardi 19 février Mardi 5, 19 et 26 mars, Mardi 2, 23 et 30 avril Mardi 7 et 21 mai Mardi 4 et 18 juin	AVIVO – Rue Neuve 4bis 08h00-11h30 <b>Sur rendez-vous au 021 635 55 58</b> (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
<b>Rolle</b>	Mardi 12 mars Mardi 9 avril	Château de Rolle – Salle des Chevaliers 14h00-16h30
<b>Ste-Croix</b>	Lundi 4 mars Lundi 1 <sup>er</sup> avril	Salle de paroisse catholique – Ch. Mon-Repos 3 09h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 024 454 13 73</b>
<b>St-Prex</b>	Vendredi 15 et 29 mars Vendredi 5 avril	Complexe du Vieux-Moulin – Av. Taillecou 2 Salle Mernet III 08h00-11h30
<b>Vallorbe</b>	Jeudi 21 mars Jeudi 25 avril	CMS – Rue de l' Ancienne Poste 42 14h00-16h30 <b>Sur rendez-vous au 079 860 60 62</b>
<b>Val-Paisible</b>	Mercredi 13 mars	Ch. Point-du-Jour 12 – 1012 Lausanne 13h30-16h30 – ☎021 653 23 90
<b>Vevey</b>	Vendredi 1, 15 et 29 mars Vendredi 12 et 26 avril	CSR – Rue du Collège 17 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 925 53 33 (CSR)</b>
<b>Villeneuve</b>	Lundi 11 mars Lundi 8 avril Lundi 13 mai	Maison de Paroisse – Grand'Rue 22 08h00-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 967 07 67 (AAS)</b>
<b>Yverdon</b>	Mardi 19 et 26 février Mardi 5, 12 et 19 mars Mardi 2, 23 et 30 avril Mardi 7, 14 et 21 mai	Les Alizés – Ruelle Vautier 5 08h15-11h30 et 13h30-16h30 <b>Sur rendez-vous au 021 320 53 93</b> (Téléphoner entre 8h30 à 11h30)